

REVUE DE DROIT IMMOBILIER 29° annee – bimestrielle

4N 02

MARS - AVRIL 2007 pages 103 - 204

DROIT-URBANISME - CONSTRUCTION

ARTICLES

L'application des dispositions de l'article L. 600-1 aux plans de prévention des risques naturels ou du caractère attractif du code de l'urbanisme 103 Garantie décennale et impropriété à la destination de l'ouvrage 111 CHRONIQUES Assurance construction Exécution défectueuse de l'obligation de préfinancement des réparations par l'assureur dommages-ouvrages 117 **Environnement** Contrôle de la constitutionnalité d'un décret et articulation entre l'ordre juridique interne et l'ordre juridique communautaire 130 Responsabilité des constructeurs - droit privé Coup d'éclat ou coup de grâce pour les EPERS ? 166 **Urbanisme** Jusqu'où peut aller un schéma directeur dans l'encadrement d'une activité économique 186

DAIOZ



31-35, rue Froidevaux, 75685 Paris Cedex 14 Tél. Rédaction: 01 40 64 53 49 Fax 01 40 64 54 66 e-mail: ma.sebbar@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur: Philippe Malinvaud, Professeur émérite de l'Université de Paris II

Rubriques

François de Béchillon-Boraud, Jean-Louis Bergel, Jean-Michel Berly, Bernard Boubli, Michel Brisac, Jean-Philippe Brouant, Maurice Carraz, Michel Degoffe, Jean-David Dreyfus, Christian Feucher, Laurent Fonbaustier, Elodie Gavin-Millan-Oosterlynck, Marie-Hélène Gozzi, Luc Grynbaum Henri Heugas-Darraspen, Claude Jacquet, Yves Jegouzo, Emmanuel Kornprobst, Gilbert Leguay, Bertrand Lordonnois, François Magnin, Philippe Malinvaud, Laurence Marion, Franck Moderne, Claude Morel, Hélène Pauliat, André Pöne, Philippe Pelletier, Hugues Périnet-Marquet, Gurvan Quigna, Aurélie Robineau-Israël, Gabriel Roujou de Boubée, Corinne Saint-Alary-Houin, Jean Schmidt, Marc Segonds, Pierre Soler-Couteaux, Philippe Terneyre, Jean-Luc Tixier, Daniel Tomasin, Olivier Tournafond, François Guy Trébulle

ÉDITION

Philippe Weiss, Directeur éditorial Marie-Ève Charbonnier, Éditeur Marie-Anne Sebbar, Secrétaire de Rédaction

ABONNEMENTS

Relations clients: Marie-Hélène Tylman Abonnements: 80, avenue de la Marne -92541 Montrouge Cedex Tél.: 0 820 800 017, fax 01 41 48 47 92

Abonnement annuel partant du premier numéro de l'année (2007 : 6 nos) France et Dom: 165 € Étranger: 181 €

Les abonnés qui, à la réception de ce numéro, constateront que la livraison précédente ne leur est pas parvenue, sont priés d'en aviser le service des abonnements sans délai, l'éditeur ne pouvant garantir pendant plus de 6 mois le service des numéros manquants.

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3 956 040 euros Siège social: 31-35, rue Froidevaux - Paris 14° RCS Paris 572 195 550 Siret 572 195 550 00098 Code APE 221A TVA FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

CPPAP n° 0207K81195 ISSN 0180-9849

Mars-Avril 2007

A	R	T	Ι	C	L	E	2

	n		

L'application des dispositions de l'article L. 600-1 aux plans de prévention des risques naturels ou du caractère attractif du code de

Responsabilité des constructeurs

Garantie décennale et impropriété à la destination de l'ouvrage 111

CHRONIQUES

Assurance construction l'exécution

l'obligation de préfinancement des réparations par l'assureur DO peut engager sa responsabilité, le simple retard ne peut entraîner d'autres sanctions que celles prévues par l'article L. 242-1 c. assur..... L'épée de Damoclès de l'application de la règle proportionnelle de prime en DO 119 La valeur de la note de couverture en matière de police dommages-ouvrage... 120

défectueuse

L'illégalité des plafonds de garantie en matière de police RC décennale : persiste et signe 121

La réforme de l'assurance de protection juridique...... 122

Environnement

Action associative et conditions d'appréciation de la préoccupation individuelle 124

Précisions sur le pouvoir du préfet en matière de déchets d'installations classées 126

En principe, seul un défaut total d'exploitation est de nature à emporter d'une autorisation • caducité d'installation classée pour la protection de l'environnement...... 128

Faute de prévention 128

Contrôle de la constitutionnalité d'un décret et articulation entre l'ordre juridique interne et l'ordre juridique communautaire 130

Annulation d'un plan départemental d'élimination des déchets ménagers et assimilés qui ne définit pas un programme cohérent, rigoureux et intelligible de mesures et solutions qui seront mises en oeuvre pour assurer cette élimination 131

Expropriation

Les indemnités d'expropriation ne sont dues qu'a compter de l'arrêt rectificatif légionant un nouveau déhiteur

La date de référence à retenir par les juridictions d'expropriation pour la fixation des indemnités est celle a laquelle le plan d'occupation des sols (POS) est opposable aux tiers 135

Une ordonnance d'expropriation est valable lorsque l'arrêté de cessibilité est devenu irrévocable et que les expropriés ont été avertis individuellement du dépôt en mairie du dossier d'enquête parcellaire. Il importe également que le procès-verbal d'enquête parcellaire soit dressé avec l'avis du commissaire du Gouvernement dans les délais requis.... 135

L'administration n'est pas tenue d'assurer la cohérence de ses actions avec la convention d'application de la charte d'un parc naturel régional 136

Financement de la construction

Institution d'une modalité plus sociale de l'avance remboursable sans interêt pour l'acquisition ou la construction de logements en accession à la propriét (PTZ).....

Plafonds de ressources pour 2006 des bénéficiaires des logements locatifs sociaux.....139

L'établissement de crédit prêteur a une responsabilité spécifique à l'égard de profane, même l'emprunteur professionnel, plus étendue qu'à l'égard de l'emprunteur averti...... 140

Modification du régime de garantie de l'accession sociale à la propriété...... 140

Le contenu de la notice d'assurance groupe garantissant le risque décès et invalidité d'un prêt, même remise légalement à un emprunteur, ne prévaut pas en cas d'apparence trompeuse 142

Un notaire est tenu au titre de son obligation de conseil d'attirer l'attention sur les mentions équivoques d'une plaquette publicitaire, en s'assurant de l'effectivité de l'assurance pour loyers impayés 142

Le principe de proportionnalité issu de la loi du 1er août 2003, n'est pas applicable aux cautionnements souscrits antérieurement a son entrée en vigueur 143

Foncier de la construction

Le maître de l'ouvrage condamné à réparer les troubles excédant les inconvénients anormaux de voisinage dispose d'un recours total contre les constructeurs non fautifs qui se répartissent ensuite la dette par parts égales 145

L'exigence d'un juste titre pour bénéficier de la prescription acquisitive abrégée de dix à vingt ans implique que celui-ci concerne dans sa totalité le bien que le possesseur entend prescrire 147

Le droit de faire couper les branches qui avancent sur son fonds est imprescriptible et discrétionnaire 148

Marchés publics de travaux	
Une convention d'aménagement régie par les dispositions de l'ancien article L. 300-4 du code de l'urbanisme est un marché public de travaux	150
Les SEM ne sont pas soumises au code des marchés publics	151
Prolongation des relations contractuelles au-delà du délai de garantie de parfait achèvement en cas de réserves	152
Compétence exclusive du juge administratif sur les marchés publics d'assurance	154

de réserves	152
Compétence exclusive du juge administratif sur les marchés publics d'assurance	154
Groupement de commandes entre une commune et un syndicat intercommunal	155
Possibilité de ne pas pondérer les critères de choix d'un marché passé selon une procédure adaptée	155
Retour sur la modulation des pénalités de retard	156
L'étendue des réparations incombant à une personne privée liée par un marché public à une personne publique doit être déterminée par le juge administratif	158
Pénal de la construction et de l'urbanisme	
Contrat de construction de maison individuelle avec fourniture de plan	
Régime de la démolition	161
Responsabilité des constructeurs droit privé	5 -

Les éléments d'équipement dissociables installés sur des existants ne relèvent pas des articles 1792 et s., mais de la responsabilité de droit commun
TVA : sur qui pèse la charge de la preuve 164
Le défaut de conformité relève de l'article 1184 du code civil 165
Coup d'éclat ou coup de grâce pour les EPERS ? 166
Troubles de voisinage : 1° Le promoteur maître de l'ouvrage qui a indemnisé le tiers a un recours subrogatoire pour le tout contre les constructeurs ; 2° en l'absence de faute, l'architecte et l'entrepreneur co-obligés sont tenus par parts égales
Responsabilité des constructeurs - droit public
Sur l'action subrogatoire de l'assureur du maître de l'ouvrage contre les constructeurs : problèmes de compétence et de recevabilité
Sur la mise en jeu d'une responsabilité extra-contractuelle spécifique des constructeurs en droit public
Sur la responsabilité contractuelle du maître d'oeuvre 177
Sur la notion de désordre susceptible d'entraîner la responsabilité décennale des constructeurs
Sur la responsabilité décennale du concepteur à raison de l'avant-projet sommaire des travaux
Sur la responsabilité contractuelle des constructeurs et la faute éventuelle du maître de l'ouvrage

Urbanisme

Orbariistric	77.7
Annulation de prescriptions de fouilles et engagement de la responsabilité de l'Etat au titre de l'archéologie préventive	183
Jusqu'où peut aller un schéma directeur dans l'encadrement d'une activité économique	186
Le changement de destination opérée depuis plusieurs années est acquis	188
Sur le droit de contester la décision initiale autorisant la construction d'un ouvrage endommagé par un sinistre dont la reconstruction à l'identique est sollicitée	189
Le débat sur les orientations du PADD peut fonder un sursis à statuer	191
Le refus de la conformité ne peut être fondé sur l'usage de l'immeuble après achèvement	192
Le recours contre un permis modificatif doit être notifié	194
Une application de l'arrêt Commune de Lamotte-Beuvron	
Sur la date de référence en présence d'une DUP emportant mise en compatibilité	
Sur la compatibilité du droit pénal de l'urbanisme avec le principe de la légalité des délits et des peines garanti par la CEDH	
INDICES - TARIFS ET TAUX	99

203

TABLES